



vivre

Jurançon



Re-vivre...

ville de
Jurançon



vie MUNICIPALE
LE BUDGET
2021

> Pages 4 - 5



CADRE DE vie
« Ville Santé »,
Tri, Nos arbres
et Chroniques
sur l'Arribeu

> Pages 6 - 9



vivre SOLIDAIRES
Agir
pour l'égalité
femmes-hommes

> Page 11



Enfants et bénévoles célèbrent le succès de l'opération "Prépare ta rentrée". Amusez-vous à reconnaître Françoise Evon derrière son masque et retrouvez son portrait en page 16.

Vivre Jurançon n°28 - Printemps été 2021

Mairie de Jurançon, 6 rue Charles de Gaulle- 64110 Jurançon

Sur papier Edixion offset, issu de forêts régénérées **IMPRIM'VERT**

Directeur de publication : Michel Bernos, Maire de Jurançon.

Crédits photos : Alejandro Ardilla, Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, Matthieu Debelhoir, Sylvain Gaudin, Olivier Layus, David Le Déodic, Elizabeth Leitzel, Ville de Jurançon.

Conception - Rédaction : Service communication

Création - Impression : Imprimerie Moderne

Dépôt légal : Imprimerie Moderne Lons

sommaire

- P 3 **L'Edito**
- P 4 - 5 **Vie municipale** : Le budget 2021
- P 6 - 9 **Cadre de vie**
- P 6 Chroniques sur l'Arribeu.
- P 7 Nos arbres : du renouveau.
- P 8 « Ville Santé » : nous y voilà !
- P 9 Jurançon, à la pointe du Tri...
- P 10 **Vivre solidaires** : Agir pour l'égalité femmes-hommes.
- P 11 **Vivre c'est grandir** : " Conseil des jeunes " : une nouvelle formule, en " Comité ".
Parentalité, solidarité et partage renouvelés !
- P 12 - 13 **Vivre c'est bouger**
- P 12 Forum des associations : le déclic pour se retrouver.
- P 13 Du sur-mesure à l'Atelier.
- P 14 - 15 **Cadre de vie**
- P 14 Zoom sur la Police Municipale.
- P 15 Les animaux et nous.
- P 16 - 17 **Vivre avec Passion**
- P 16 Françoise Evon : « Cahiers de vies ».
- P 17 Olivier Layus et la forge post-moderne.
- P 18 - 19 **Vie municipale**
- P 18 Préserver la mixité sociale.
- P 19 Expressions politiques.





édito

de **Michel Bernos**

Maire de Jurançon
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Chers Jurançonnaises et Jurançonnais,

Nous voilà de nouveau aux portes d'un été peu commun. Les premiers assouplissements des règles sanitaires voudraient nous redonner espoir et nous permettre de reprendre goût à la vie. **Apprendre à « Re-vivre », c'est bien là l'esprit du moment.**

J'en prends ma part, puisqu'en ce début d'année j'ai fait l'expérience très concrète du retour à la vie comme aux affaires municipales, après avoir été sérieusement secoué par la COVID pendant plusieurs mois. Je n'en retire d'autre leçon que celle de devoir mesurer la chance que d'autres n'auront pas eue, ni d'autre conseil que celui de vous faire vacciner dès que possible. Il en va de nos responsabilités individuelles pour que la vie en collectivité puisse reprendre.

Re-vivre, c'est reconstruire. A l'heure de débattre de nos orientations budgétaires et de porter au vote le budget pour cette année, nous pouvons regarder 2020 avec satisfaction et aborder 2021 avec détermination. Nos bases budgétaires sont saines et se prêtent à repartir sur une tendance ascendante. Nous avons enfin pu reconstruire le pont sur l'Arribeu et prenons désormais à bras-le-corps la tâche de reconstruire le Centre de Loisirs de demain. Pour cela, la contribution fiscale que nous vous demandons reste raisonnable et fait objectivement de notre commune l'une des moins fiscalisées de l'agglomération. Il est toujours bon de le rappeler.

Re-vivre, c'est repenser notre ville. Nous nous trouvons à un moment charnière où trouver des façons de mieux faire et de mieux vivre n'est plus une simple opportunité mais bel et bien une responsabilité. Et je l'assume ! Le temps est donc venu de préfigurer les espaces et infrastructures de demain : en repensant le cœur de ville, en reconfigurant nos berges et en valorisant nos coteaux. Le pôle sportif que nous projetons sur les berges doit être pensé pour les familles jurançonnaises, tout comme le seront les mobilités urbaines. Ce seront les prémices pour reconfigurer ensemble notre cœur de ville.

Pour cela, j'estime essentiel que nous défendions unanimement la mixité sociale à Jurançon, à l'école, dans nos quartiers, pour la dignité et le bien-être de tous. C'est pour cela aussi que nous impliquons franchement les jeunes jurançonnais dans les projets et la vie de la commune, pour qu'ils la façonnent et lui impriment leur rythme.

Bien-être et bien-vivre, voilà ce à quoi doit aspirer une « Ville-Santé » du réseau que Jurançon a rejoint en ce début de printemps. Porter un œil attentif à la prévention sanitaire peut-être une garantie pour éviter demain les urgences d'aujourd'hui. J'invite chacune et chacun à y participer à son échelle, saison après saison, de campagne en campagne. C'est, là-encore, la clé des avancées collectives.

Re-vivre, c'est sortir et se retrouver, des envies simples que nous partageons tous ! Vous comprendrez que l'on ne propose que ce qui est raisonnablement possible tant que notre immunité collective n'est pas certaine. Cela ne nous empêchera pas de nous rassembler au long de l'été lors de rendez-vous sur le Junqué et dans vos quartiers. Nous espérons aussi reprendre bientôt le chemin de l'Atelier du Neez après une période où le spectacle vivant nous a terriblement manqué. J'exprime ici ma solidarité pour les professionnels de la culture, avec qui je partage l'urgence de sortir de ce tunnel.

Voilà en substance ce que vous feuilleterez dans cette édition printanière et estivale de *Vivre Jurançon*. Vous pourrez aussi y apprécier le retour de portraits de jurançonnais, surprenants et exemplaires en ces circonstances, de quoi nous donner du cœur à l'ouvrage ou, en un mot, du courage !

Votre Maire,
Michel Bernos

Le Budget 2021

En des circonstances pour le moins inédites, les élus ont bâti une stratégie financière raisonnée et raisonnable pour l'exercice budgétaire 2021.

Prendre la mesure des imprévus

L'exercice budgétaire 2020 a été largement impacté par la conjoncture pandémique, occasionnant des dépenses supplémentaires, mais aussi des « manques à gagner ».

Pour illustration, les dépenses liées à la crise sanitaire s'élèvent à 98 998 €. Ce montant englobe les achats de matériel de protection et d'hygiène et la prime exceptionnelle reconnue aux agents les plus exposés lors du premier confinement. L'Etat n'a compensé qu'un tiers de ces dépenses (près de 29 000 €).

Côté recettes, l'estimation des pertes liées au COVID avoisine les 95 000 € sur l'année. En cause, l'arrêt prolongé des spectacles de l'Atelier du Neez, la suspension du marché de plein vent pendant la première vague, et l'impossibilité de louer les salles municipales à des particuliers depuis plus d'un an.

Des choix assumés en matière de fiscalité

Le Conseil Municipal s'est unanimement positionné en faveur d'une augmentation de 5% de la taxe foncière, après plus de trois ans sans hausse de la fiscalité locale. Les taux restent très inférieurs à ceux pratiqués par les communes de même strate.

Cet arbitrage a pour but de doter la ville de moyens à la hauteur des projets dimensionnés à notre territoire et aux attentes des jurançonnais vis-à-vis de leurs services de proximité. Vous pourrez apprécier les usages concrets escomptés de ces ressources sur la page suivante.

> A votre échelle

La suppression progressive de la taxe d'habitation a déjà diminué sensiblement le montant total des impôts locaux dûs par foyer (sur les résidences principales). En effet, plus de 80% des foyers sont ainsi totalement exonérés de taxe d'habitation. Les plus aisés, encore redevables de la taxe d'habitation, verront leur contribution allégée de 30% en 2021, puis en 2022, jusqu'à la suppression totale de cet impôt en 2023.

Côté foncier, avec l'augmentation de 5 % de la part « communale » de la taxe foncière, le taux global s'élève de moins d'un point (0.63) pour 26,76% contre 26,13% en 2020.

Exemple : si la valeur locative de votre bien est de 5 500 €

Taxe foncière	En 2020 vous payiez	En 2021 vous paierez
Montant	1 437 €	1 472 €
Taux global	= 26,13% de la valeur locative	= 26,76% de la valeur locative
	Dont 696 € soit 12,66% de part communale	Dont 731 € soit 13,29% La hausse de 5% intervient ici.
	Et 741 € soit 13,47% de part départementale	Et 741 € soit 13,47% Ce taux reste inchangé (anciennement départemental)

> Décisions modificatives

Dans le contexte d'incertitude évoqué, le budget voté le 6 avril 2021 fera sans doute l'objet de décisions modificatives en cours d'année. Celles-ci, parce qu'elles modifient le budget primitif, requièrent de nouvelles délibérations du Conseil Municipal.

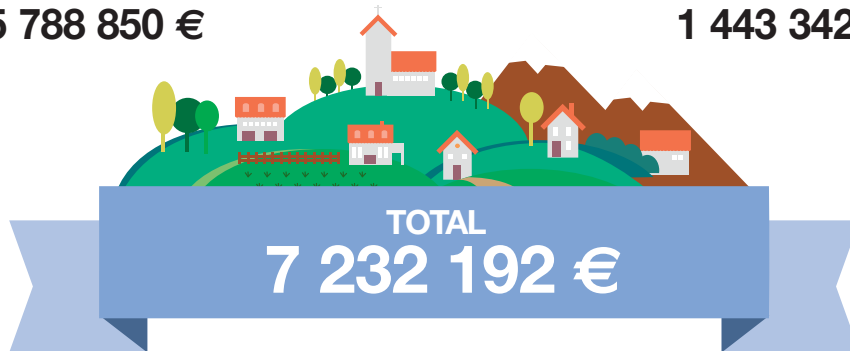
> A l'échelle communale

La réforme prévoit qu'en remplacement de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la commune reçoive désormais la part de la taxe foncière jusqu'alors perçue par le département.

Jusqu'en 2020, le montant de votre impôt se répartissait entre la commune et le département. Désormais, c'est la commune qui le reçoit intégralement.

DÉPENSES
FONCTIONNEMENT
5 788 850 €

DÉPENSES
INVESTISSEMENT
1 443 342 €



Faire vivre l'existant...

Le budget 2021 prévoit un niveau de dépenses de fonctionnement à hauteur de 5,8 millions d'euros. Cette enveloppe servira à couvrir les dépenses courantes liées à la mise en œuvre des services publics locaux : achats de petites fournitures et matériel, contrats de prestation de services (alarmes, téléphonie, informatique, etc), consommations énergétiques et petites réparations de tous les bâtiments gérés par la Commune, rémunération des agents publics et charges financières.

...et dimensionner l'investissement

La décision de ne pas recourir à l'emprunt cette année pour consolider la capacité d'auto-financement de la Commune invite la Municipalité à se centrer sur le lancement de deux grands projets.

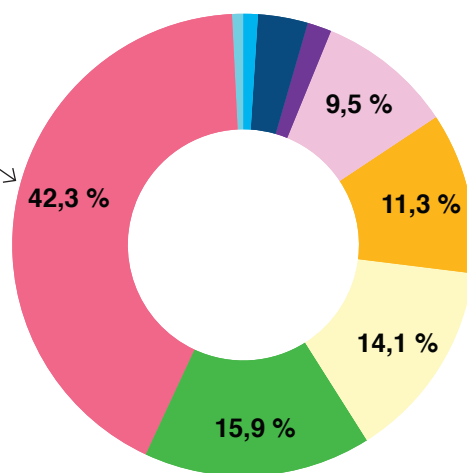
> Zoom

Dans les dépenses de fonctionnement, on retrouve notamment la subvention de la commune au Centre Communal d'Action Sociale CCAS qui s'élève, comme en 2020, à 280 000 €.

Dépenses d'équipement pour 2021 : 442 803 €

La reconstruction-rénovation du Centre de loisirs.

Elle devrait démarrer sur le dernier trimestre 2021 et s'appuiera, dans la limite des contraintes financières et techniques liées au site existant, sur un « cahier de propositions » élaboré par l'équipe d'animation.



Les dépenses prévisionnelles de voirie.

L'entretien et l'amélioration de la voirie restent un enjeu essentiel pour Jurançon. Il s'agit là de réparations liées à l'usure des revêtements, de la nécessité d'aménager des voies plus sécurisées pour les mobilités douces (piétons, vélos, trottinettes, etc) et de favoriser le déplacement de tous les citoyens (aménagement d'accessibilité). Ces dépenses peuvent impacter à la fois le budget de fonctionnement comme celui

d'investissement et s'élèveront cette année à près de 120 000 €.

Certaines voies de circulation étant gérées avec d'autres collectivités (Communauté d'Agglomération, Conseil Départemental), la participation financière de celles-ci vient généralement compléter les efforts de la Commune (un exemple en page 9 de cette édition).

La perspective d'un pôle sportif et associatif.

Elle requiert des études préalables pour lesquelles une enveloppe de 50 000 € a été allouée en 2021.

- Politique accessibilité
- Amélioration bâtiments communaux
- Acquisitions diverses de matériel
- Sécurisation berges
- Création d'un pôle sportif et associatif
- Modernisation numérique
- Voirie - aménagement urbain
- Rénovation du centre de loisirs
- Acquisition terrains nus



> En bref

Près de trois ans après le déluge, cette chronique porte à réflexion sur les réalités parfois méconnues de l'action communale.

Elle se veut révélatrice des contraintes réelles et des arbitrages auxquels une commune de notre taille est confrontée lors de tels imprévus.

Elle donne aussi à voir ce qu'est la solidarité communale, qui implique parfois d'importants investissements d'infrastructure pour quelques habitants.



> Zoom

Combien cela a-t-il coûté ?

Passerelle : 10 850 €

Location du pont provisoire : 52 160 €

Études diverses : env. 33 000 €

Plateforme : 6 000 €

Pont : 202 000 €

Total 323 847€

Montant total de l'indemnisation perçue : 210 000 €

Chroniques sur l'Arribeau

Il était une fois dans l'ouest...

Asseyez-vous confortablement et laissez-vous conter l'épopée de la reconstruction du pont sur l'Arribeau. A l'extrême ouest de la commune, le Chemin Vignau marque une enclave jurançonnaise dans le territoire de Laroin. Il arpente le versant Nord en contrebas du domaine Lapeyre mais n'est accessible que par le chemin des Arribeus, depuis la Vallée de las Hies.

De mémoire de jurançonnais, le ciel avait rarement été aussi capricieux qu'à l'approche de l'été 2018. Le 3 juin, notamment, une dépression avait stagné sur notre territoire, juste au-dessus du petit cours d'eau de l'Arribeau. Ce discret filet d'eau avait subitement pris un débit torrentiel, décrochant le pont pourtant remis en état un an auparavant. Résultat : 7 foyers jurançonnais coupés du monde, dans l'impossibilité de subvenir aux nécessités du quotidien.

Force de patience et patience forcée.

Une passerelle piétonne fut rapidement installée pour permettre allées et venues, certes laborieuses, afin de passer les courses et produits essentiels à destination des habitations. Un mois plus tard, un pont provisoire, loué auprès d'une société lyonnaise, y était placé. Il supportait un tonnage suffisant à la livraison de fioul portée par la collectivité pour approvisionner les propriétés pour l'hiver.

S'en sont suivis de longs mois de patience pour les riverains, et de travail opiniâtre et tactique pour les élus et services communaux. En effet, **le caractère localisé et l'impact résiduel du phénomène climatique n'avaient pas permis la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour cette crue, pourtant centennale...** La commune avait alors engagé un réexamen du dossier et des études plus pointues qui permirent ladite reconnaissance en décembre 2019 (soit un an et demi après l'incident). Et ce n'est que là que les assurances ont accédé à débloquer leurs fonds pour les expertises et études préalables aux travaux !

A l'été 2020, un marché public était enfin lancé et les travaux ont pu débuter en octobre. Juste à temps, car le cours d'eau étant classé, des précautions environnementales s'y appliquent, pour la protection de la faune, notamment.

Et la tâche devint projet.

Elaboré en tenant compte à la lettre des recommandations de la DDTM, **le projet de reconstruction a retenu des solutions techniques rehaussées d'une certaine minutie à l'égard de l'environnement immédiat.** On y a par exemple jaugé la capacité de rétention d'eau de l'ouvrage d'art, en se projetant sur les impacts potentiels du débit en aval, puisque de nombreux riverains et tronçons de voirie y sont directement exposés.



Après un travail méticuleux de terrassement des berges, on opta pour un aménagement technique et paysager qui associait enrochement - le strict nécessaire, toile de jute et rondins de bois, favorisant une meilleure végétalisation. Les berges ont ainsi recouvré leur cachet.

Enfin, les travaux ont été conduits en bonne intelligence avec le voisinage et les autres partenaires intéressés, comme le SMEP. En intercalant l'installation de son réseau avant la finition des trottoirs du pont, ce dernier a préparé les travaux de rénovation à suivre sur le chemin Vignau, puisqu'ils avaient eux aussi été mis à mal par les pluies torrentielles de 2018. La réfection définitive de la chaussée aux abords du pont est ainsi tombée à point nommé pour un Noël bien mérité pour les familles enclavées et les entreprises mobilisées sur le chantier. Pour elles, 2020 n'aura donc pas été une année blanche !



Nos arbres : du renouveau.

Junqué, Bernet, rafraîchis.

Si la Place du Junqué est un bel écrin, si emblématique de notre village au cœur de ville, elle le doit bien à ces platanes qui l'enjolivent de leurs couleurs saisonnières et la tempèrent durant les beaux jours. Il est donc tout naturel d'en prendre le plus grand soin.

En lançant un diagnostic des quelque 68 arbres de la place, afin de déterminer au cas par cas les actions d'entretien à entreprendre sur chacun d'eux, la ville a marqué son intention de combiner motivations environnementales (maintenir les arbres en bonne santé) et fonctionnelles (la sécurisation de l'espace public). Même procédé pour les 26 arbres qui ornent la Place du Bernet. **Concrètement, les arbres ont été soigneusement élagués, sur leurs charpentières, ces branches qui soutiennent leur coupole, tout en préservant une esthétique en leur sommet pour pérenniser l'écrin paysager qu'ils confèrent à nos places.** Au bilan de cette vaste cure de jouvence, aucun abattage n'a dû être déploré, aucune plainte du voisinage, non plus, tout au plus quelques regards d'admiration et crainte mêlées pour ces élagueurs de haute voltige. **Le bon déroulé des opérations est une réelle source de satisfaction pour les élus et services communaux** qui avaient pris le soin d'attendre une période de vacances afin de ne pas perturber la circulation aux abords de la place. On pourrait aussi y voir le signe d'une conscience environnementale plus mûre que quelques années en arrière... Cette opération est vouée à se reproduire d'ici deux ans.

Il est aussi des propriétaires privés qui prennent leurs responsabilités - quand ils n'y sont pas rappelés - en organisant des tailles, comme au Chemin Bourdieu, récemment, sur une parcelle de nouveau laissée à la nature. Pour rappel, vous pouvez retrouver sur notre site web toutes les subtilités réglementaires et recommandations utiles pour gérer au mieux votre parcelle boisée. [Menu Vie quotidienne > Urbanisme > Gérer ma parcelle boisée]

Re-nouveau !

Ces mois-ci, un groupe de travail s'est également attelé à l'identification des arbres dangereux, tant sur le domaine public que sur le privé. Un diagnostic visuel rapide a suffi à identifier des périls imminents, quand les tempêtes successives n'avaient pas déjà eu raison des arbres, comme certains riverains ont pu amèrement le constater.

En ce sens, la commune a déjà procédé à l'abattage préventif des 9 arbres les plus menaçants pour le voisinage et pour le transit sur le Corps Franc Pommiès (piéton, cycliste et automobile). Prenant le soin d'inscrire la démarche dans un cycle de replantation de jeunes pousses, **la commune sélectionnera des essences variées et endémiques pour reboiser et embellir cet espace.**



D'autre part, pour sécuriser le chemin Joliette, les habitations et leur approvisionnement en électricité, la commune va procéder à une coupe rase du taillis qui occupe cette parcelle communale. Le bois sera transformé en plaquette forestière à destination de chaufferies-bois. Les souches seront maintenues pour contenir le coteau et s'ensuivra une régénération naturelle.

> En projet

Créer du lien c'est bien, avec la nature, c'est mieux ! La commune propose aux familles ayant accueilli un(e) nouveau-né(e) cette année de parrainer l'un des arbres qui seront replantés à l'automne. Intéressés ? Manifestez-vous sur le site web de la commune ou au 05 59 98 19 70.



> On en parle...

Il va sans dire que la Commune regarde elle-aussi avec attention les coupes auxquelles ont procédé les maîtres d'ouvrage engagés sur le coteau qui surplombe le magasin LIDL.

Selon l'autorisation préalable de travaux délivrée à des fins de soutènement et d'affermissement du coteau, les coupes massives qui ont pu être constatées seront suivies de plantations systématiques et dûment programmées.



" Ville Santé ", nous y voilà !

La plateforme d'élus, professionnels et acteurs locaux de la santé que constitue le Comité Consultatif Santé a su catalyser un élan participatif, novateur, et tenir ses délais pour intégrer le réseau.

Pari tenu !

La Ville de Jurançon a été admise au sein du Réseau français des Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle devient la plus petite de ses nouvelles recrues, côtoyant des collectivités territoriales comme Bordeaux, Montpellier, La Rochelle, Limoges ou encore Biarritz. Premier avantage de poids, notre commune pourra bénéficier des expériences et réalisations des autres villes du réseau, une source sûre d'inspiration et... d'économies ! Jurançon réalise aussi une première en Béarn et dans l'agglomération paloise, au moment-même où s'élabore un nouveau Contrat Local de Santé à l'échelle intercommunale. Celui-ci a vocation à soutenir financièrement les projets sur l'offre de soins, les actions de prévention et la « santé environnementale ».

C'est sur le volet prévention que le Comité Consultatif a fixé le cap lors de sa dernière réunion en date. Pourquoi ? De l'avis unanime des praticiens qui le composent, la conjoncture du COVID a déplacé ou voilé des fronts de

prévention essentiels qui ne sauraient être négligés pour prévenir les maladies de demain et préserver notre bien-être.

« Les 4 saisons de la Prévention »

Pour rythmer ce travail de prévention, la formule retenue affiche une saisonnalité qui permettra de mobiliser opportunément les jurançonnais en phase avec certaines des nombreuses campagnes nationales de prévention. Comme vous l'appréciez ci-contre, la belle saison nous oblige en ce moment à réactiver nos réflexes individuels pour lutter collectivement contre le moustique tigre !

Du bien-être au bien-vivre. Autre champ en cours d'exploration, celui de la santé « environnementale ». On y réunira les actions sur notre cadre de vie et l'environnement au sens large, pour une vie quotidienne saine dans une « ville apaisée » propice aux déplacements actifs (marche et vélo) et au « sport santé », en famille ou en solo.

> Moustique tigre, rebelote !

L'an dernier déjà, la municipalité pointait la problématique en proposant de confectionner des pièges-maison. Cette année, cap sur la prévention donc, pour réduire ces nuisances et profiter d'un été qui se profile encore comme plutôt « casanier »...

Comment ? En reprenant les bons réflexes individuels dont la somme permettra un résultat collectif.

En éliminant les eaux stagnantes, en changeant l'eau des coupelles deux fois par semaine, en couvrant les bidons d'eau et les bassins, en nettoyant les gouttières, aidez-nous à Couper l'eau au Moustique Tigre !

+ d'info sur le site de l'ARS



> Dessine-moi une ville apaisée...

Un audit environnemental de notre commune a été entrepris par un groupe d'étudiants en Master 2 Développement durable, aménagement, société et territoire. Encadrés par l'Agence d'Urbanisme Atlantique Pyrénées l'AUDAP, ils ont ainsi dressé les premiers constats sur notre cadre naturel et paysager mais aussi sur l'accessibilité et la praticité du cadre urbain de notre commune.

Au-delà des constats et de la démarche d'audit à laquelle s'était engagée l'équipe municipale, il s'agissait aussi d'esquisser les composantes ou caractéristiques d'une commune apaisée.

Le travail dans ces divers domaines sera conduit par les commissions municipales Urbanisme, Travaux et Santé Environnement, respectivement. Elles s'accorderont sur les priorités d'exécution et les modalités de concertation des projets.

Dans l'univers rural, l'accent sera mis sur la valorisation des bois et de la forêt, par des actions ciblées, comme celles évoquées dans les pages précédentes. On continuera aussi à mobiliser les propriétaires forestiers autour de leurs responsabilités envers la préservation de l'écosystème, de la qualité paysagère et de la sécurité de leurs espaces boisés.



Jurançon, à la pointe du tri.

Deux résidences jurançonnaises se sont vues choisies comme pilotes pour expérimenter un dispositif de tri à la source des biodéchets, voué à se généraliser sur l'agglomération.

C'est un nouveau type de collecteur que découvrent les habitants des résidences **Les Vignerons** et **Les Vendanges** à côté des tout nouveaux conteneurs enterrés installés par Pau Béarn Habitat. Dans un « abri-bac » aménagé à cet effet, ils déposent désormais épiluchures, fruits et légumes gâtés et même des viandes et poissons (s'ils sont cuits) parmi les restes de repas. Pour ce faire, les ambassadeurs du tri ont tenu des permanences au mois d'avril pour remettre à chaque foyer un bio-seau et une centaine de sacs kraft, les contenants nécessaires au tri de ces biodéchets.

Ces 273 logements ont été choisis par la Communauté d'Agglomération comme pionniers du tri des déchets alimentaires dans l'habitat collectif. Le dispositif qui y est expérimenté devrait être étendu à près de 2 300 résidences sur les prochaines années, sur les dix communes les plus denses de notre agglomération. Selon son type de logement, collectif ou pavillonnaire, chaque habitant se verra proposer une solution pour ses biodéchets d'ici à 2023.

On peut d'ores et déjà féliciter les Jurançonnais qui se prêtent à l'expérience car les premières collectes ont été probantes, avec plus de 250 kilogrammes de déchets hebdomadaires collectés sur les dernières semaines. En plus du mémo contenant les consignes spécifiques à ce nouveau geste de tri, les éco-ambassadeurs continueront à recommander les bonnes pratiques au fil des prochaines semaines. Les foyers concernés qui n'auraient pas encore récupéré leurs kits sont invités à contacter le point relais de Pau Béarn Habitat.



> Tous au compost !

En 2020, 24 foyers jurançonnais ont été équipés d'un composteur individuel dans la commune, pour un total de 494 et un taux d'équipement en **composteurs individuels** de 24,77 % (contre 32% dans l'Agglo).

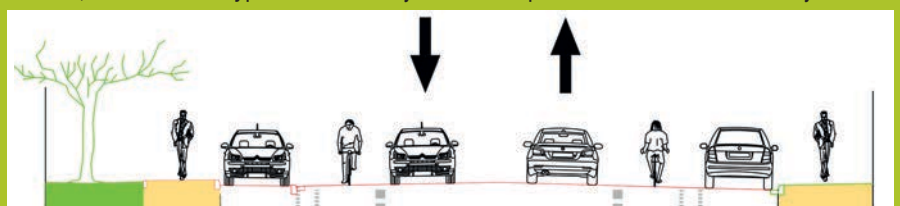
Pour en équiper votre jardin, les éco-ambassadeurs vous remettent un composteur à l'issue d'une réunion d'information. En période de restriction sanitaire, les réunions d'information sont remplacées par des réunions téléphoniques individuelles. **Inscriptions au 05 59 14 64 30.**

Sur notre commune, une quinzaine de foyers s'implique aussi sur deux sites de compostage collectif. Cette pratique vous intéresse ? Vous pouvez vous renseigner en cherchant « **Voisins de compost** » sur pau.fr

> Zoom

Dans l'univers urbain, il s'agira notamment de concerter les conditions pour la mise en place d'une zone 30 en cœur de ville ou encore de préparer les modalités d'aménagement du pôle urbain autour de l'ancien presbytère et ses espaces attenants. Il en ira aussi de l'organisation des mobilités douces, avec, à court terme, les travaux de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées sur l'avenue des Vallées (voir ci-contre) et le Corps Franc Pomiès ou encore la concrétisation d'un schéma cyclable intégré par le raccordement de la voie verte Gan-Soubacq-Jurançon et de la Véloroute-Voie Verte 81 des bords du Gave.

Voici un schéma de coupe transversale qui permet de projeter la répartition de l'espace sur l'avenue des Vallées à l'issue des travaux programmés par la Communauté d'Agglomération pour l'été 2021. Sur la bande de roulement refaite en enrobé, les différents types de mobilité jouiront d'espaces dédiés et clairement jalonnés.



L'étape suivante prolongera ce travail sur le Corps Franc Pomiès. Le tout sera accompagné à l'automne d'un travail d'embellissement des espaces verts, ingénié par les villes de Pau et de Jurançon.



« Conseil des Jeunes » : une nouvelle formule, en " Comité ".

À la suite des permanences effectuées au collège Gabard et d'un appel relayé par la principale du Collège Saint Joseph, 22 jeunes se réunissaient en mars dernier avec Monsieur le Maire et trois de ses adjoints.

Parmi eux, Armelle Duffau, devenue depuis adjointe à la Jeunesse et à la Participation Citoyenne, a souhaité commencer cette démarche par l'installation d'un Comité Consultatif : elle explique ce choix par le souhait d'éviter à ce stade le formalisme d'un Conseil Municipal des Jeunes, pour mieux privilégier l'écoute et la libre participation des jeunes. En effet, lors des précédents mandats, plusieurs conseils municipaux des jeunes avaient été constitués, avec des résultats contrastés : le premier d'entre eux avait notamment conduit à la construction du City Stade. Le dernier en date, lui, s'était essouffé. **La figure du Comité Consultatif devrait permettre plus de souplesse.**

En préambule, les élus ont explicité leurs intentions et notamment Monsieur le Maire, qui a précisé qu'une ligne budgétaire serait allouée pour la réalisation d'initiatives proposées par les jeunes

et que leur avis compterait parmi les débats du Conseil. Il souhaitait exprimer ainsi la forte mobilisation de son équipe autour des attentes des jeunes jurançonnais, tout en laissant entendre que cette démarche de participation citoyenne naissante est vouée à se répliquer dans d'autres champs de l'action municipale, toujours sous l'impulsion d'Armelle Duffau.

Des commissions constituées

Après un tour de table qui a permis de sonder les premières attentes de la vingtaine de collégiens présents, quatre commissions ont été esquissées pour rassembler les volontés autour des thèmes d'intérêt suivants : culture/animations, sport, environnement et solidarités.

La consolidation de ces commissions, qui occupera les prochaines réunions, vise une responsabilisation des jeunes, en les impliquant dans la conception d'actions simples ou de projets plus élaborés. Les commissions permettront ainsi de discuter entre pairs mais aussi de concrétiser l'influence des jeunes dans la vie de la commune.

Parentalité, solidarité et partage renouvelés !

Voilà près de 40 ans que le Centre Social La Pépinière a investi la commune pour y entretenir et dynamiser les liens sociaux. Depuis 2014, l'Antenne d'Economie Sociale et Familiale accompagne plus précisément les familles dans la réalisation des besoins qu'elles expriment, en les incitant notamment à se retrouver pour des animations, des sorties et des moments de partage.

Pour abonder en ce sens, la convention qui lie le Centre Communal d'Action Sociale à La Pépinière a été renouvelée en tout début d'année. Au programme, plus de temps, plus de moyens engagés et un réel effort de concertation pour harmoniser les actions communes.

Le soutien à la parentalité s'y consolide notamment comme colonne vertébrale du travail de l'Antenne. Pensé en collectif, il vise l'émancipation des parents, tant de leur responsabilité familiale que de leur place dans la société. Dernière action en date, une grande lessive de petits messages de solidarité entre voisins, collectés au long du mois de mai par les établissements jurançonnais (Centre de Loisirs, EHPAD, Médiathèque, CCAS et commerces). Le résultat : une guirlande « de bouts de moi avec des bouts de soi ». Reliant les cœurs porteurs de ces messages, elle a orné la Place du Junqué pour la Fête des voisins, symbolisant les liens entre participants de toutes les générations.

> Brèves inter-générationnelles

Téléthon 2020 - Malgré la crise sanitaire, les résultats du Téléthon 2020 sont encourageants, grâce à la générosité des Jurançonnais et à la détermination d'une équipe soudée. Avec 2 987 € collectés, **Jurançon Solidarité Action** conclut 2020 avec un résultat inattendu, faute de manifestations festives, mais l'essentiel a été sauvé. Cap sur 2021 !

A savoir - Depuis plus de 12 ans, l'**Espace Partagé Numérique** lutte contre la fracture numérique par des ateliers de découverte et formation sur ordinateurs et tablettes. Près de 150 personnes viennent ainsi tous les ans **se familiariser au numérique**. Dès la levée des restrictions sanitaires mesures restrictives actuelles, les inscriptions en attente seront honorées et les nouvelles demandes, accueillies. L'équipe est impatiente de vous retrouver. **Contact 06 76 24 84 93.**

Colis solidaires - Le CCAS et l'Epicierie Sociale proposent un colis d'aide alimentaire **aux Etudiants Jurançonnais** qui en manifesteraient le besoin en cette période pour le moins compliquée. C'est simple, discret et peut être bien utile ! **Contactez le 05 59 98 19 72.**

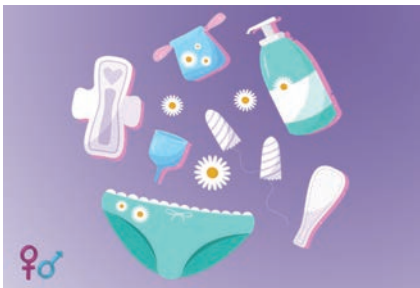


Agir pour l'égalité femmes - hommes

Depuis le début de ce mandat, l'égalité femmes hommes figure au rang des priorités. Par principe, puisque c'est une grande cause nationale et ici, dans les faits.

Collecte solidaire, sensibilisation populaire

Les 5 et 6 mars derniers une collecte de produits d'hygiène intime s'est tenue en collaboration avec le magasin Intermarché de Jurançon. Cet événement, placé en préambule de la *Journée Internationale du Droit des Femmes*, a fait figure de première action concrète de la Commune dans la lutte pour l'égalité femmes-hommes.



Plus de 26000 produits d'hygiène intime y ont été collectés grâce à votre générosité. Ils ont ensuite été distribués par les partenaires associatifs impliqués dans l'opération comme l'Accueil Jurançonnais (Epicierie sociale), le Centre Social La Pépinière (en lien avec une association d'étudiants sur le campus de l'UPPA), le Secours Catholique, la Croix Rouge (dont sa maraude) et le CCAS, toujours au rendez-vous.

Pendant que les bénévoles présents recevaient un à un les produits de votre générosité, d'autres vous demandaient ce que vous entendiez par précarité menstruelle. Les réponses ont varié du tout au tout. De la méconnaissance à la conscience aigüe, le large éventail de vos réactions confirme le besoin continu de ces moments d'échange et de sensibilisation. Voici donc, au passage, un front de prévention de plus pour le Comité Consultatif Santé.

Un engagement concret

Pour sa part, Monsieur le Maire a manifesté en séance du Conseil Municipal sa détermination à lutter contre la précarité des femmes au travail, en commençant par les services de la commune. En sa qualité de chef du personnel, il est en effet à même de procéder à la titularisation des emplois jusqu'ici non pérennes. Cinq femmes sont déjà concernées par ces mesures.

Et après ?

Pour tracer des perspectives et les prochaines actions à mener, la conseillère déléguée à l'Egalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences faites aux enfants, femmes, et hommes, Brigitte Coustet a réuni les acteurs associatifs et institutionnels de notre territoire pour sonder leurs champs d'action et leurs engagements tangibles. **25 personnes avaient alors répondu présentes et contribué à brosser un portrait de l'existant, identifier les besoins et esquisser de possibles actions.**

S'ensuit un travail de maillage entre la municipalité et chacun de ces acteurs pour continuer à donner corps à cette problématique via des actions concrètes des un(e)s ou des autres.

**VICTIME OU TÉMOIN
DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES**

17 ou le 112

RECOURS AUX
FORCES DE
L'ORDRE
24h/24 - 7j/7

119

ENFANTS EN
DANGER
Gratuit et
anonyme

**DONNEZ
L'ALERTE**

114

PAR SMS,
24H/24 - 7J/7

3919

VIOLENCES
AU SEIN DU
COUPLE
Gratuit et
anonyme

115

POUR ÊTRE
HEBERGÉ

> Zoom

Depuis le début de ce mandat, Brigitte Coustet est l'élue référente à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences faites aux enfants, aux femmes et aux hommes. Elle est également conseillère communautaire.

Monsieur le Maire a également désigné une référente à l'égalité femmes-hommes au sein des services municipaux : il s'agit de Tori Viroulaud Fagbemi qui travaille au CCAS et gère le service élections et recensement de la Commune.

> Rappels

A plusieurs reprises au fil de l'année dernière, la ville a affiché les numéros d'urgence en cas de violences intra-familiales.

Au-delà des affiches, cela rappelle qu'il est possible de franchir le pas et même de se faire accompagner jusqu'aux structures qui prennent en charge les victimes.

Notez aussi qu'un numéro spécifique est à disposition des femmes handicapées victimes de violences, le 01 40 47 06 06 (EVFH : Ecoute Violences Femmes Handicapées).



Forum des associations : le déclic pour se retrouver

Après une année quasi blanche, le monde associatif semble bien en berne. Mais détrompez-vous, les énergies sont là... reste à paver le chemin de la reprise.

> A savoir

En reconduisant l'enveloppe des subventions aux associations de l'année 2020, la municipalité table sur une reprise progressive (sur une demi-année désormais). Elle envisage également de faire un effort additionnel pour aider les clubs sportifs dédiés à la compétition et/ou à la formation à pratiquer des tarifs doux pour inciter les licenciés à revenir de plus belle.

Dans l'univers associatif, la volonté de reprendre les activités dès septembre est entière. Et si l'envie est là, des incertitudes planent encore sur la pérennité des réouvertures, et peut-être plus encore sur l'affluence à l'heure de reprendre le chemin des clubs. En effet, les confinements ont changé les habitudes chez les enfants, les adolescents comme chez les parents...

A présent, il ne tient qu'à vous de remettre le pied à l'étrier et quelle meilleure occasion pour cela que le Forum des Associations ?

Il est prévu qu'il se tienne le 4 septembre sur le Stade de Rugby et les courts de tennis, comme lors des éditions précédentes. Vous y retrouverez

vos clubs préférés, leurs démonstrations, initiations, et pourrez alors vous y inscrire, vos enfants et vous, pour recommencer une saison en bonne et due forme.

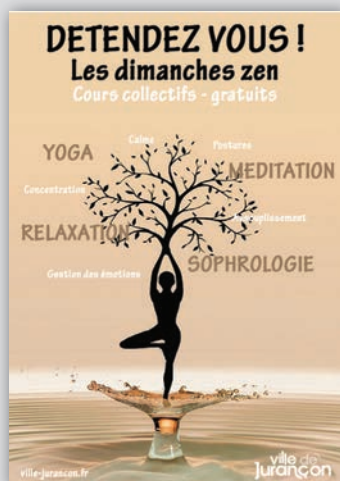
Cette année, vous trouverez aussi des stands d'information sur la vie locale et municipale : protection civile (premiers secours, utilisation des défibrillateurs), prévention dans les domaines de la santé (sport santé, notamment), sensibilisation aux thématiques assumées par la municipalité comme l'égalité femmes-hommes ou encore autour des projets du Comité des jeunes. Nouveaux arrivants, acteurs de la vie économique, artistes et représentants de la vie locale y seront aussi les bienvenus.

Et cet été ?

Bon, vous l'aurez saisi, cet été sera encore à placer sous le signe de l'exception, du moins à l'heure où la levée des restrictions s'annonce graduelle. Quid des fêtes, des marchés sous les platanes ? Vous nous en direz tant... Mais il n'est pas question que la belle saison nous file entre les doigts ! De nouvelles formules ont donc été pensées pour nous permettre de partager des moments agréables.

Pour rester en bonne forme, activez votre corps et libérez votre esprit ! C'est au programme de vos matinées dominicales, en famille ou entre amis. Un dimanche sur deux, un coach sportif issu du tissu associatif jurançonnais vous donne rendez-vous pour des sessions de réveil musculaire, dans différents quartiers emblématiques de la ville. Les autres dimanches, ce sont des séances de relaxation du corps et de l'esprit qui prendront le relais. A vos marques...

Toujours en extérieur, on aimerait vous donner rendez-vous pour pique-niquer sur les berges, ou profiter d'un spectacle à bonne distance. Au cas où il y aurait du nouveau, restez branchés sur nos réseaux !





Du sur-mesure à l'Atelier

Voilà un an déjà que l'Atelier est emmuré dans l'incertitude. Rouvrir, revenir, s'y retrouver, voilà les mots d'ordre à retenir pour l'automne 2021. A votre mesure, bien entendu...

La conjoncture sanitaire a eu raison d'un bon nombre de spectacles depuis la fin de saison 19>20. Quant à la saison 20>21, le premier des douze spectacles programmés aura en définitive fait office d'ouverture...et de clôture ! Cette longue et éprouvante parenthèse ne saurait cependant s'éterniser. A l'heure de rouvrir, toutes incertitudes égales par ailleurs, l'Atelier du Neez a choisi de suivre trois principes :

Ouvrir en grand

Dès la reprise, prévue pour Septembre, s'ouvrira un large éventail de spectacles, pas moins de dix sur la seule fin 2021. C'est une façon d'affirmer que l'offre culturelle n'a pas à pâtir des circonstances.

A votre mesure...

Vos habitudes ont peut-être changé ? Vous hésitez à reprendre le chemin des salles ? Pas de panique. Tout est pensé pour que vous recommenciez en douceur à picorer dans l'agenda culturel de l'agglomération qui sera à coup sûr fourni. Ainsi, l'Atelier choisit de ne pas vous présenter une saison 21-22 à part entière mais plutôt de vous proposer **quatre « moments »**, de la rentrée jusqu'à Noël : entrée en musique et chanson puis jazz, théâtre et enfin, musique classique. Le système d'abonnement a été revu en conséquence, vous permettant de choisir vos spectacles 3 par 3.

Reprogrammer = soutenir !

Beaucoup d'encre a coulé sur la situation des professionnels de la culture. L'équipe n'en a retenu qu'une conclusion : l'envie de travailler, de revenir sur les planches ou de rebrancher les amplis n'est pas un luxe et reprogrammer des spectacles est une mesure basique de soutien aux artistes qui sortent d'une année blanche.

Si vous éprouvez une sensation de déjà-vu dans la programmation des spectacles, tenez compte du fait que vous les aviez aperçus sans les voir.

Rien de plus normal. D'ici la fin de l'année, le clown **Léandre**, les acteurs de **Noce**, l'ineffable **Lou Casa** ou encore **Julie Lambert** se feront ainsi un plaisir de tenir leurs promesses artistiques.

L'Atelier a tout de même pris le soin d'ouvrir ses portes sur **des nouveautés : la venue de grandes figures de l'histoire et de la musique arméniennes (tradi et jazzy), et en théâtre, une pièce engagée du côté des femmes, empreinte de la touche du metteur en scène Pierre Notte.**

Sur la fin de l'année, **l'Orchestre Pau Pays de Béarn** vous fera revivre Mozart en quintette à vents, mais aussi à cordes, pour clarinette, une occasion pour l'Atelier d'affirmer son engagement pour les artistes du territoire. Dans un autre registre, le **Julie Lambert Quintet Folk** en est la confirmation. Cela s'explique notamment par l'ouverture des artistes de notre environnement immédiat à **l'Education Artistique et Culturelle**, une constante à l'Atelier du Neez. Après l'interlude forcé dont nous sortons, celle-ci devient plus que jamais un impératif pour éveiller le plus grand nombre aux arts et métiers de la culture.



> Agenda

A l'approche du mois de septembre, nous vous recommandons de surveiller les pages de l'Atelier du Neez sur les sites web de Jurançon, de l'Agglo et sur la page Facebook qui lui est dédiée.



> A noter

Vous étiez abonnés à la saison 20>21 ? Tout d'abord, merci de votre soutien. Plus prosaïque : vous serez prochainement contactés pour une dernière session de remboursements, tout comme les personnes détentrices de billets pour les trois derniers spectacles de la saison.



> A savoir

Le rôle des policiers municipaux est bien différent de celui de la police nationale ou de la gendarmerie, avec lesquels ils collaborent pourtant très étroitement.

Ils ont pour mission principale la prévention du bon ordre de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique sur le territoire de Jurançon.

Ils n'effectuent pas d'enquêtes judiciaires et ne recueillent pas de plaintes.

> Opération Tranquillité Vacances...

Vous partez en vacances cet été ? Signalez aux services de police de quand à quand votre habitation restera inoccupée. Ainsi, ceux-ci l'incluront parmi les adresses couvertes par leurs rondes.

Télécharger le formulaire sur ville-jurancon.fr

> Mes démarches > Citoyenneté

> Autres démarches

Envoyer à pmj@mairie-jurancon.fr

> Contact

05 59 98 19 71

06 07 97 84 75

Zoom sur la Police Municipale

Les équipements de la police municipale de Jurançon évoluent et se modernisent : quelques informations et explications sur les nouvelles pratiques mises en place.

Dans un contexte particulier où l'ensemble du territoire français est placé au niveau "urgence attentat" dans le cadre du plan vigipirate, le service de police municipale est particulièrement mobilisé. Un véhicule neuf et bientôt des caméras-piétons fixées sur les gilets des deux policiers municipaux vont permettre de faciliter leur travail de terrain.

Un nouveau véhicule de service

Le renouvellement du véhicule de service de la police municipale était indispensable du fait de la vétusté de l'ancien. Les agents circulent désormais en toute sécurité sur l'ensemble des routes et chemins carrossables de la ville, même les plus escarpés situés dans les coteaux !



Des caméras-piétons pour gagner en sérénité

Lors d'interventions sur le terrain, des tensions entre les agents de police municipale et les administrés peuvent survenir. Les caméras-piétons sont un véritable outil de prévention, qui a fait ses preuves, tant pour l'agent que pour l'usager. D'après les expérimentations menées dans de nombreuses communes (dès 2017 pour les pionnières), l'enregistrement vidéo apaise

en effet les situations tendues et fait baisser l'agressivité.

Des enregistrements strictement encadrés

Les modalités de déploiement de caméras-piétons dans les services de police municipale sont strictement définies par le décret n°2019-140 et le Code de la sécurité intérieure (articles L.242-2 et R.241-8 à R.241-15). Ces textes prévoient notamment que :

- **Le port des caméras-piétons est apparent.** Les agents doivent annoncer aux personnes filmées le démarrage de l'enregistrement.
- L'enregistrement vidéo en intervention a pour seule finalité la prévention des incidents sur le terrain et/ou la collecte de preuves et le constat d'infractions pour servir éventuellement à la poursuite des auteurs.
- **Les caméras utilisées ne permettent pas de visionner à distance, ni en temps réel,** les images en cours d'enregistrement.
- **L'accès aux images enregistrées est parfaitement sécurisé** et se limite aux besoins éventuels d'enquêtes (administratives, judiciaires, disciplinaires).
- **La destruction des images enregistrées est automatique** 6 mois après la date d'enregistrement.

Nos policiers, formés à l'utilisation des caméras

Seuls les 2 agents du service de Police Municipale sont autorisés et habilités à être équipés de caméras-piétons. Ils ont pour cela dû suivre une formation spécifique préalable et sont signataires d'une charte d'utilisation rappelant les finalités et modalités de collecte, stockage et accès aux enregistrements de leurs interventions.



Les animaux et nous

L'équipe municipale affirme son intérêt pour la condition animale, en informant sur les bons réflexes envers les animaux et sensibilisant sur les questions que soulèvent leur existence parmi nous.

Mon animal de compagnie

L'identification est obligatoire en France pour les chiens de plus de 4 mois et les chats nés après le 1^{er} janvier 2012. Toute cession d'un animal (qu'elle soit à titre gratuit ou onéreux) et toute importation d'un chat ou d'un chien en France requièrent de procéder à son identification. Il en va de même pour assurer votre animal ou voyager avec lui. Depuis le 1^{er} janvier 2021, le propriétaire d'un chat non identifié (par tatouage ou puce électronique) est passible d'une amende de 750 euros.

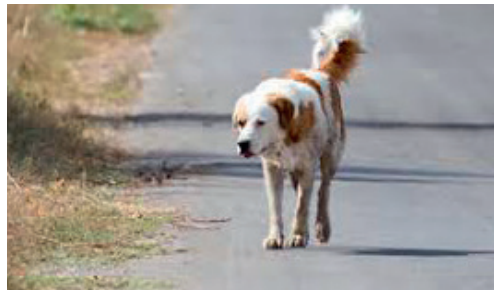
Que faire si j'ai perdu mon animal ?

Je téléphone à la Police Municipale (05 59 98 19 71). Si celle-ci n'a pas reçu de signalement, elle contactera la fourrière SACPA de Monein. Je peux aussi déclarer la perte de mon animal à l'i-cad sur son site web. Attention : Une fois en fourrière, la non-identification d'un animal dans les huit jours de garde peut amener à son euthanasie.

Notez que la mairie ne relaye pas les annonces de perte d'animaux mais qu'il existe des réseaux très performants en la matière comme Pet Alert 64 ou Alerte animaux 64 & 65.

Les bons réflexes si...

Je trouve un animal errant, blessé dans la rue. Si vous le pouvez, merci de le mettre en sécurité. Ensuite, vous pouvez amener l'animal perdu ou blessé chez un vétérinaire pour voir s'il porte une puce électronique et ainsi identifier le propriétaire. Vous pouvez aussi vous contenter de contacter la Police Municipale qui préviendra la fourrière animale.



Je trouve un animal sauvage. La Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées a passé une convention avec le centre de soins Hegalaldia (05 59 43 08 51) pour la prise en charge de la faune sauvage en détresse. Merci de les contacter.

> Campagne de stérilisation des chats errants

La prolifération de chats errants entraîne des nuisances connues de tous mais aussi des dérives particulièrement déplorables, comme l'empoisonnement délibéré des animaux, y compris domestiques. Il en va de nos règles de vie commune et du bien-être des animaux.

Une méthode efficace et certifiée pour maîtriser ce phénomène passe par la stérilisation puis l'identification des animaux errants. **En janvier 2021, la Commune a signé une convention avec l'ADAP 64**, une association qualifiée pour intervenir en ce sens. Depuis mars, une quinzaine de chats a ainsi été appréhendée.

Mode d'emploi : Par un système de pose de cages à trappes manuelles ou électroniques à proximité des foyers détectés, on **capture** les chats errants, et en priorité les femelles. Les animaux capturés sont amenés dans la journée chez un vétérinaire pour y être opérés aussitôt.

Suite à leur **stérilisation**, l'association vient les chercher en fin de journée et les place en famille d'accueil, le temps de leur convalescence.

Et après ? On ramène les animaux sur leur lieu de vie habituel. Seuls les chats les plus sociables seront proposés à l'adoption.

> Le saviez-vous ?

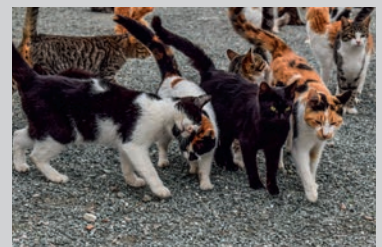
Depuis janvier 2015, l'animal est reconnu comme un « être vivant doué de sensibilité » dans le Code civil (article 515-14) et n'est plus considéré comme un bien meuble (article 528), un objet sur lequel on exerce un droit de propriété.

> A noter

La stérilisation est le meilleur moyen de limiter la prolifération d'animaux errants. De manière générale, elle est un moyen de prévention, sur le moyen terme, de problématiques de maltraitance, de misère animale et d'abandons, beaucoup plus fréquents qu'on ne le croirait.

Comment signaler un foyer de chats errants ?

J'en informe la **Police Municipale (05 59 98 19 71)** qui fera le lien avec l'association ADAP 64 ou je le signale à Madame Armelle Duffau qui porte depuis le début du mandat la responsabilité de la veille sur le monde animal. Vous pouvez la contacter à cette adresse armelle.duffau3@orange.fr



Françoise Evon : « Cahiers de vies »

« La petite fille des Faurdelaborde a bien grandi... » On croirait entendre là Madame Darfeuille regardant sortir son élève Françoise de l'école communale, il y a bien longtemps... ou était-ce plus récemment, pour son 90^{ème} anniversaire, auquel Françoise était conviée ? Une certitude cependant, c'est bien elle qui lui a donné le goût pour l'école : pour cette Ecole dont Françoise Evon est désormais jeune retraitée, et pour celle qui perdure, l'école de la vie.

Cahier I De Jurançon.

Enfant d'une famille historique de Jurançon, les Faurdelaborde, Françoise Evon vit aujourd'hui sur les coteaux dans la ferme de ses grands-parents jadis agriculteurs. Partie loin, dès sa majorité, elle a suivi par intermittence la poussée des grandes villas qui ont transformé ce promontoire naturel en une cité d'ortoir de premier choix. A son retour, en 1998, l'ambiance qui y régnait, un mélange de proximité feutrée et d'amabilité à bonne distance, lui a comme rappelé celle de ses années adolescentes passées à l'école privée, un peu en aparté de la vie jurançonnaise alors-même qu'elle y habitait.

Ces temps-ci, elle trouve les indices d'un regain de proximité et n'en savoure que mieux l'identité villageoise de notre commune. Le premier confinement, contre toute attente, a noué des liens entre voisins, au rythme des créneaux de promenades dont chacun profitait. Petit à petit, les coteaux se sont aussi peuplés de jeunes couples et d'enfants, on y entend des rires et de la vie.

Cahier II École communale.

Ces rires lui rappellent forcément les siens quand, « infernale », elle échappait à la sévère autorité parentale pour faire les quatre cents coups à l'école communale de Guilhouret. Madame Darfeuille leur apprenait à remplir leurs « cahiers de vies » avec les feuilles et les glands ramassés autour de l'école et leur faisait faire sport dans le jardin de sa propriété. Le prof de musique montait en moto avec son violon et le puits de gaz installé là-haut justifiait de savoureuses séances d'hilarité à l'heure d'apprendre à porter les masques...

Autres temps, songerez-vous, mais c'est bien de là que lui vient cet amour pour l'école, qu'elle ne consommerait que plus tard. Trop jeune pour y aspirer juste après le BAC, elle n'a passé le concours de l'Ecole Normale que sur le tard, pour ensuite exercer comme institutrice en Touraine. Puis les

chemins de la vie l'ont ramenée à Jurançon, à l'Ecole Louis Barthou où elle a enseigné pendant près de 20 ans. Françoise décrit « un cadre de travail exceptionnel, une école à taille humaine. On y suit les enfants, on connaît les parents, frères sœurs, grands-parents. Et les collègues y étaient des amis. » Elle recroise aujourd'hui ses anciens élèves, ceux-là-même à qui elle disait qu'elle se réjouissait à l'avance de les rencontrer plus tard. A l'occasion, elle fait aussi la « retraite buissonnière » en retournant à l'école pour y aider les enfants à préparer la rentrée, comme bénévole du CCAS, cette fois.

Cahier III Volontaire !

Françoise s'est mariée jeune, à 20 ans, notamment pour pouvoir partir comme volontaire avec son mari en coopération dans un orphelinat malgache pour le CCFD. Un séjour court pour une expérience aussi riche que terrible en enseignements : toucher la misère, la partager, sentir le poids de la couleur de peau et de la responsabilité coloniale. Douleur prise de conscience, mais qui ouvrirait une brèche pour s'engager, plus tard, différemment. Une fois affranchie des années dédiées à la parentalité, et fraîchement retraitée, Françoise conçoit à nouveau donner de son temps : non plus depuis la sensibilité et l'implication sociales inhérentes à sa fonction d'enseignante, non plus auprès d'enfants, mais en s'engageant comme bénévole à IsardCos pour aider les migrants.

Elle répondait de la sorte au besoin d'agir face à une situation d'urgence, consciente que la vague de migration massive des dernières années pouvait transfigurer durablement notre société, dans ce mouvement amorcé de la solidarité vers la défiance. Elle œuvre concrètement, au sein des Ateliers Tire Ta Langue, initiés par le regretté Cyril Pierrevall, avec Alain Maylin (et feu Odette Hourquet Rimbes). Elle y enseigne le français à des personnes pour qui c'est une langue étrangère : par groupes de cinq, normes sanitaires obligent.

«Charitable», direz-vous... Non, «solidaire», en âme et conscience, et bénévole - pensez-vous - même si le cœur de Françoise pencherait plutôt pour un lointain synonyme : volontaire !



> A Cyril Pierrevall

Ce portrait est un hommage au féminin à l'engagement, dont Monsieur Cyril Pierrevall était un modèle. Et Françoise Evon d'ajouter : « Il a perdu sa vie en la consacrant aux autres. Donner une partie de sa vie c'est nécessaire et solidaire, l'y laisser, c'est tragique. »

Des mots partagés par Monsieur le Maire qui lui a rendu hommage en Conseil municipal et en Conseil d'Administration du CCAS dont il est le Président.



Olivier Layus et la forge post-moderne

En attendant que le monde d'après s'organise, Olivier Layus a pris une longueur d'avance. Ce mage des éléments a su aménager une alcôve de liberté à sa mesure.

De l'art de Transformer...

Auparavant occupé à des métiers techniques, Olivier y alliait activité cérébrale (Recherche et développement) et dextérité (mécanique). Mais pourquoi ne pas les employer à se façonner un monde où les contraintes horaires deviendraient les siennes et où ses pulsions créatrices prendraient forme à sa guise ?

Un espace à lui, qui réconcilierait aussi ces savoir-faire et sa passion pour les éléments, ces inséparables compagnons de glisse et de balade - en surf, windsurf ou snowboard, entre Pyrénées et Océan, Pays Basque et Béarn. Ils ont fini par prêter leur nom à la proposition artistique d'Olivier : **Elementuak**, une invitation au voyage par la nature et la matière, entre terre, bois, feu, métal, céramique ou papier.

Ebloui par le travail du sculpteur basque Eduardo Chillida, il intègre une école d'art, puis devient forgeron en 2012 aux côtés d'un maître de forge (Joël Oulie - Meilleur Ouvrier de France). Enfin, il s'initie comme céramiste auprès de Michel Golstyn, porcelainier dans le Tarn.

D'emblée, ses œuvres assortissent les éléments avec force et délicatesse, alliant solidité et légèreté. Ici, il illustre le cycle de croissance du bois en étirant des maillages de métal. Là, il rend hommage à la culture japonaise en créant une série « *Saisir l'instant* » où de minuscules origamis côtoient le végétal sur de la porcelaine et du laiton.

Un conseil, voyez ses œuvres en sa présence : il ne vous en dira rien a priori, mais répondra volontiers à vos ressentis et commencera à vous en expliquer le sens, l'origine...

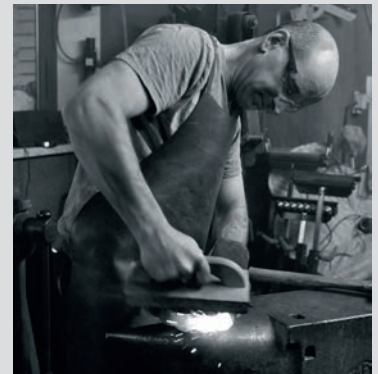
... à celui de Transmettre.

A la connaissance brute des choses de la Terre, Olivier agrège un certain côté solaire, aérien, par le doux rayonnement de son sourire, et par sa façon d'irradier, ses savoirs élémentaires.

Plus jeune, il enseignait le ski et le tir à l'arc à des adolescents handicapés (toujours aujourd'hui bénévole à La Pierre Handis Pyrénées), par goût. Plus tard, alors qu'il initiait enfants et adolescents à des travaux simples sur la matière ou la nature, il s'est rendu compte qu'une fois les mains occupées et l'attention tendue sur un exercice, leur parole se déliait, leur esprit se libérait... Olivier s'est alors formé, auprès de l'association SEVE (*Savoir Etre et Vivre Ensemble*) fondée par Frédéric Lenoir et Edwige Chirouter, pour conduire des ateliers philosophiques. Il a conçu et anime aujourd'hui des ateliers « art-philo ».

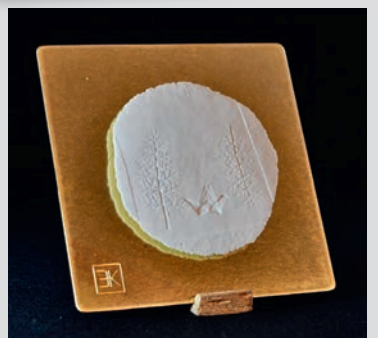
Récemment, c'est avec des élèves de l'IME Castel de Navarre qu'il a mis ces talents à l'œuvre : « Le Castel au Naturel » consistait à les faire travailler sur des empreintes d'encres végétales issues de leur environnement immédiat. Là encore, la touche de magie d'Olivier semble opérer, accompagnant les adolescents dans une démarche d'expression individuelle puis collective et enfin, publique. Exposées à la médiathèque en début d'année, les créations étaient imprégnées de fierté, combinant tout le sens social de cette démarche d'épanouissement avec le symbole de résistance qu'offraient alors les médiathèques parmi les rares lieux culturels encore ouverts !

Privé d'expositions ou de résidences, c'est ainsi qu'Olivier a choisi de rester au contact avec les autres, et si possible, toutes générations confondues. Des cours de forge ? Sur réservation, il se déplace avec sa forge mobile pour vous initier aux arts du feu, lors d'un anniversaire ou même d'une balade en montagne ! Vous l'aurez saisi, le feu qui est en lui ne sommeille pas, il se propage. Attendez-le et Olivier saura vous aider à placer quelques notes de poésie dans ce monde brut.



> Zoom

Retrouvez haikus, washis, origamis, et toutes ses créations sur atelier-elementuak.fr





> En cours

Autre thème d'intérêt pour la municipalité, actualiser le **Plan Educatif de Territoire (PEDT)**. Il articule les priorités d'action en matière de politique éducative entre la Commune, l'Académie et la Préfecture : accompagnement des enfants en situation de décrochage scolaire, organisation du temps scolaire, de l'occupation des structures éducatives ou de leurs espaces verts...

Triennal, le Plan actuel arrive à échéance. Le temps est donc venu de l'actualiser, ce à quoi s'emploient directeurs d'école, parents d'élèves, services municipaux et animateurs périscolaires depuis fin avril. La convention formalisant le nouveau PEDT pour la rentrée de Septembre sera présentée au Conseil Municipal.

L'offre éducative de la commune va également s'enrichir d'un **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** : dans un premier temps, une douzaine d'élèves bénéficiera d'un soutien scolaire et méthodologique individualisé ainsi que d'activités de développement personnel, par la culture et l'éveil à la citoyenneté. Parents et enseignants seront largement associés à l'élaboration du projet et tout au long de son déroulement.

Préserver la mixité sociale

A l'initiative de l'équipe municipale, l'ensemble des élus jurançonnais s'est concerté sur le chemin à suivre pour rendre au quartier « Gaston Cambot / Berges du Gave » son attractivité et la mixité sociale qui l'a longtemps caractérisé. Cette volonté a fait l'objet d'une motion présentée et votée à l'unanimité en conseil municipal.

Si l'on peut affirmer que notre Commune a toujours été une terre d'accueil du logement locatif social (elle respecte à cet égard les critères de la Loi SRU avec au moins 20% du parc de logements dédié au social), le vieillissement et l'obsolescence du parc de ces logements est une réalité et l'équilibre social et sociétal du quartier « Gaston Cambot / Berges du Gave » s'en voit progressivement fragilisé.

A ce jour, 190 logements n'ont toujours pas d'accès par ascenseur, ce qui dissuade les demandeurs - qui refusent assez systématiquement les quatrièmes étages, entrave le maintien à domicile de personnes âgées ou fragiles et contribue à renforcer les déséquilibres sociaux.

A cela s'ajoute une montée manifeste des incivilités qui perturbent la quiétude et la sérénité de ces habitats collectifs.

Elles procurent une gêne permanente pour leurs occupants et dégradent manifestement les conditions pour vivre ensemble.

Les élus se sont accordés sur le besoin d'une approche globale pour engager un projet de renouvellement urbain qui préserve la mixité sociale à Jurançon. Leurs demandes visent :

- Le reclassement du quartier « Gaston Cambot / Berges du Gave » par les services de l'Etat, de quartier « en veille » à quartier prioritaire ».
- La définition d'un plan de requalification de l'existant, n'excluant pas une ou des démolitions-reconstructions pour assurer la promotion d'une offre nouvelle cohérente avec l'objectif de diversification sociale assumé
- La mise en œuvre d'une nouvelle stratégie partagée sur les attributions de logements.

Cela présuppose un engagement partenarial solidaire avec les instances de l'Etat, de la CAPBP et des bailleurs sociaux, dans une démarche participative, qui associe les citoyens et les associations locales au devenir de leur quartier.

Le site du quartier « Gaston Cambot / Berges du Gave » recèle de vraies qualités de par son accès aux services, la desserte régulière des transports en commun, le tout, au beau milieu du Parc Naturel Urbain, un site d'intérêt communautaire. Après trois décennies dédiées au renouvellement urbain de quartiers palois (Ousse des Bois, Berlioz, Saragosse), le temps est venu d'inscrire Jurançon comme priorité à l'échelle de l'agglomération.

Des partenaires indispensables

Les Services de l'Etat seront appelés à classer le site Gaston Cambot en quartier prioritaire.

Les bailleurs sociaux Pau Béarn Habitat (PBH) et Office 64 ont une responsabilité directe dans la politique du cadre de vie au niveau local et dans l'entretien des bâtiments qu'ils administrent.

Leur engagement se veut structurant pour les perspectives tracées par nos élus.

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) exerce la compétence « logement » et définit à ce titre le Programme Local de l'Habitat sur tout son territoire. Elle veille aussi à ce que ce dernier entre en cohérence avec **le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**.

La Communauté d'Agglomération a récemment affirmé son intention de requalifier l'habitat urbain.

Le GIP DSU promeut des politiques de cohésion sociale, de prévention, toujours centrées sur la jeunesse (ateliers-jeunes, notamment) et attentives à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les associations locales comme *Entre Gave et Neez* et *l'Antenne d'Economie Sociale et Familiale du Centre Social La Pépinière* dynamisent les liens sociaux, le partage et la mixité.

MAJORITÉ

Les conseillers municipaux de la majorité :

M. Bernos, F. Tisé, J. Manuel, S. Malo, C. Sabrou, R. Loustau, I. Ducoloner, P. Hamelin, A. Duffau, C. Bernatas, B. Coustet, H. Lapouble-Laplace, B. Bourg, M-N. Duparcq, A. Bidegain, N. Subervie, L. Kiewsky, K. El Hadrioui, M. Delalande, H. Casenave, G. Lévêque, M. Bonelli, A. Barthelme.

Un an déjà que vous nous avez accordé votre confiance, mais quelle année !

Tout d'abord, nous sommes heureux et soulagés du plein rétablissement de notre maire qui avait attrapé ce fichu virus.

Dans un contexte jamais vu, lié à la crise sanitaire, notre équipe toute entière s'est mise en ordre de marche. Nous nous sommes adaptés et avons œuvré sans relâche pour que le lien créé avec vous ne se rompe pas.

Nous avons rouvert notre marché de plein air en l'adaptant aux règles sanitaires lors des confinements successifs et nous remercions les étaliers et les jurançonnais(es) qui ont su répondre présent.

Nous avons adhéré au réseau des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé, Jurançon étant la première commune

du Béarn à y adhérer. Dès à présent, une politique novatrice de prévention se met en place au niveau communal.

Nous avons mené des actions concrètes pour la lutte pour l'égalité Femmes - Hommes en dédiant un budget spécifique à cette priorité, en titularisant du personnel féminin pour combattre la précarisation ou encore en organisant un week-end de collecte pour lutter contre la précarité menstruelle.

Nous avons voté à l'unanimité des conseillers municipaux une motion autour de la nécessité de faire valoir une réflexion pour la rénovation urbaine du quartier Gaston Cambot afin de ne pas briser le lien social.

Nous avons réalisé un audit sur les plantations

d'arbres du centre-ville afin de pourvoir à leur remplacement. Les familles des nouveaux-nés jurançonnais qui le désirent pourront devenir les parrains de ces arbres replantés, symboles du renouveau et de pérennité.

Nous avons réfléchi et pris les premières dispositions pour un centre-ville « apaisé » avec une limitation de la vitesse à 30 km/h.

Nous avons (re)construit le pont de l'Arribeu et réhabilité les berges du Neez en ayant une approche environnementale.

Tout cela a été fait de manière transparente, dans un esprit d'ouverture avec pour objectif l'amélioration de notre cadre de vie et le bien être des jurançonnais(es).

OPPOSITION

Les conseillers municipaux de l'opposition :

J. Dufau Pouquet, V. Ducarre, E. Descoubes, T. Lermusiaux, H. Laban de Nays, D. Barneix.

Des priorités budgétaires qui ne sont pas les nôtres

Depuis 2 ans, l'investissement est le parent pauvre du budget municipal. En 2021, si on ne tient pas compte des jeux d'écriture et du remboursement de la dette, c'est à peine 400000 euros qui sont investis pour rénover, développer notre ville et préparer l'avenir. En conséquence, le Maire a confirmé que la reconstruction du centre de loisirs incendié à l'été 2019 se ferait à l'identique, sans mettre un centime de plus que les remboursements prévus par l'assurance. Quelle déception pour les familles, qui pouvaient espérer un centre, plus grand, plus fonctionnel pour les équipes d'animation, plus créateur de lien. Une ville qui ne fait pas le pari de la jeunesse et de l'éducation populaire, une ville qui ne

favorise pas les découvertes sportives et culturelles dès le plus jeune âge, est une ville qui prend le risque de se replier sur elle-même et de perdre ses habitants.

Autre choix contestable, le budget de l'action sociale. Alors que la crise a fragilisé un grand nombre de personnes de tous les âges, alors que des actions fortes doivent être menées en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la jeunesse, la majorité municipale vote une subvention de 280000 euros au Centre Communal d'Action Sociale, soit 40000 euros de moins qu'en 2019. Dans le même temps, le projet pharaonique à 1,5 millions d'euros pour des vestiaires, un foyer et une salle communale au stade de football, est

réaffirmé comme une priorité des prochaines années...

Associer les habitantes et les habitants aux grandes orientations budgétaires, surtout quand elles sont bouleversées par les événements externes comme la crise du Covid, ce n'est pas impossible, cela devrait même être une évidence démocratique. Vous pourrez compter sur nous pour rappeler cette exigence participative.

Pour échanger, vous pouvez nous contacter à l'adresse : juranconavecvous@gmail.com, nous retrouver sur Facebook ou nous appeler au 0607559493.



Jurançon

-un
village
au cœur
de ville-



**Consommer local
fait vivre
votre ville !**



Commerçants, artisans,
viticulteurs, services,
professionnels de santé,
à votre écoute...

**Qualité
Diversité
Proximité**